



Rapport moral et d'activités 2019/2020

Lors de notre dernière AG en Mai 2019, notre association avait fixé une unique priorité ; la création de l'association de préfiguration du PNR avant la fin de l'année .Depuis lors, deux évènements ont bouleversé ce calendrier. Il s'agit :

- des élections municipales d'une part.
Elles ont été précédées d'une longue campagne électorale qui a débutée avant la fin de l'année et a eu pour effet de contrarier sérieusement notre projet
- de la pandémie d'autre part
Elle a bouleversé l'activité et mis au second plan tous les projets qui n'étaient pas urgents tel le PNR.

Dans un premier temps le conflit larvé entre le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (SMGG), porteur originel du projet et le Pole d'Equilibre Territorial Rural (PETR Uzège/Pont du Gard) pour le portage de l'association de préfiguration a mobilisé notre association qui a tenté de jouer les bons offices entre les deux structures. Finalement le PETR a décidé de prendre en main le projet. L'APREG s'est mobilisée en marge de la campagne électorale pour que le PNR en soit un enjeu et que les communes du périmètre s'engagent à créer l'association de préfiguration du PNR. Malheureusement les élections et la pandémie ont contrecarré nos efforts. et à l'heure actuelle seulement une quarantaine de communes sur la centaine que compte le projet se sont prononcées en faveur de la création de l'association de préfiguration. Le paysage politique n'est pas bouleversé à l'issue des élections, mais quelques changements pourraient avoir un impact sur le projet, en particulier le fait que le nouveau président du PETR est convaincu de l'intérêt du PNR et qu'il a été très coopératif avec l'APREG pendant la campagne électorale.

L'objectif n'a pas changé, tous les efforts de l'association sont tournés vers un seul et unique but, la création le plus rapidement possible de l'association de préfiguration. Dans cette perspective la persuasion des élus qui n'ont pas encore délibéré est primordiale. C'est le challenge auquel est confronté notre association et auquel tous ses membres sont appelés à s'associer.

Activités de l'association

Réunions/Décisions statutaires

Depuis la dernière AG en mai 2019, l'association a tenu 5 C.A deux en 2019 et 3 en 2020. Ces CA ont essentiellement été consacrés à l'examen de la situation et à l'adoption des mesures à entreprendre par l'APREG pour essayer de faire avancer le processus. Les actions à mener (essentiellement auprès des élus) ont été activement entreprises et partagées entre plusieurs des membres du C.A.

Activités

Au cours du deuxième semestre 2019, la stratégie adoptée a consisté à essayer de convaincre les maires qui n'avaient pas voté en faveur des statuts de l'association de préfiguration proposés par le SMGG de le faire avant la fin de l'année (article dans la presse, rencontre avec des élus, réunion avec le Préfet...). La Région et le Département ont été sollicités. En fin d'année 2019, une soixantaine de communes avaient délibéré favorablement ainsi que le Département et la Région (sous réserve d'un consensus des élus locaux).

En dépit de ces avancées significatives une divergence demeurait entre élus (empêchant la Région de convoquer l'association de préfiguration) ; à savoir qui devait porter le projet, le SMGG ou le PETR. L'APREG s'est mobilisé pour jouer les bons offices entre ces deux structures en proposant en vain des solutions de compromis au cours de nombreux échanges avec les élus concernés.

Finalement le PETR a décidé d'aller de l'avant sans le SMGG au début de l'année 2020, en proposant aux municipalités concernées par le projet de nouveaux statuts de l'association de préfiguration. L'APREG s'est à nouveau mobilisée massivement auprès des élus pour qu'un nombre conséquent de conseils municipaux adopte ces nouveaux statuts. Malheureusement les élections municipales et les préoccupations liées au coronavirus ont fait passer nos revendications au second plan. Cette situation se prolonge après les élections en raison de modification des intercommunalités (en Uzège/Pont du Gard) qui rendent la situation politique plus complexe et imprévisible.

A l'heure actuelle seules une quarantaine de communes (sans Uzès situé au cœur du projet de PNR) ont adopté les nouveaux statuts proposés par le PETR. Il faudrait obtenir un nombre plus conséquent d'approbations (une dizaine à une quinzaine) pour que la Région convoque l'association de préfiguration. L'APREG poursuit ses contacts avec les élus pour essayer de faire bouger les lignes avec une lueur d'espoir. Le nouveau Président du PETR (central dans le dispositif) a été fraîchement élu à Aramon. Il s'agit de l'un des candidats que nous avions

rencontré avant les élections municipales. Il est convaincu de l'utilité et de la nécessité du PNR. L'APREG est en étroite liaison avec le Président du PETR pour essayer de convaincre les conseil municipaux récalcitrants/indécis/incrédules/indifférents d'adopter les tatuts proposés par le PETR.

En résumé depuis plusieurs mois ce sont essentiellement des actions d'information et de persuasion auprès des élus (réunions, courriers) que l'association a mené.

Outils d'information

Le site internet : www.lesamisdupnrdesgarrigues.org a été géré par Sandrine Faivre jusqu'au mois de février. Ce site est très complet. Il contient des informations sur la vie de l'association, l'évolution du projet (et en particulier une carte interactive), des articles de presse... ainsi que sur le mode de fonctionnement des PNR. Malheureusement en dépit d'une possibilité d'échanges et de dialogue qu'offre le site cette fonctionnalité n'est pas utilisée par les internautes.

Sandrine ne pouvant plus consacrer à la conception, l'évolution et à la mise à jour du site comme elle l'a fait bénévolement depuis deux ans un contrat vient d'être négocié avec un intervenant extérieur pour la mise à jour régulière du site.

Campagne d'adhésions

Après une progression constante des adhésions depuis plusieurs années, les adhésions marquent le pas, voire régressent en dépit de nos rappels. Le taux de renouvellement des adhésions est très décevant (environ un tiers seulement) en dépit d'une cotisation symbolique de 5€ Cette situation, outre le fait qu'elle est démotivante pour les membres qui s'investissent à fond dans le projet peut avoir un impact sur la crédibilité de notre association.

Subventions

Le Président du Conseil départemental a accordé une subvention de 300€ à l'association en 2019. Cette subvention a été intégralement utilisée pour la création du site internet.

Finances

Les dépenses ont largement excédé les recettes en raison de l'activité plus réduite sur le terrain en 2019. Le résultat positif de 2019 permet de restaurer la trésorerie qui se situe au niveau confortable de 2447€ en fin d'année.

Résultats

Le nombre d'adhérents de l'association diminue drastiquement (voir plus haut).

L'association de préfiguration que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs années n'a toujours pas vu le jour et il est difficile de prévoir quand elle sera créée, si c'est un jour le cas. Bref l'optimisme qui a toujours animé notre association n'est pas de mise car nos nombreuses tentatives et les stratégies différentes que nous avons essayé d'adapter à une situation évolutive n'ont pour le moment pas donné les résultats escomptés. Pourtant, la combativité de l'association demeure intacte et elle va essayer d'adapter sa stratégie à un contexte sans cesse mouvant pour atteindre l'objectif immédiat qu'elle s'est fixée ; la création de l'association de préfiguration.

Enjeux

Le PNR devrait permettre de mieux aborder les enjeux importants auxquels sera confronté notre territoire dans un proche avenir (réchauffement climatique, perte de biodiversité, adaptation de l'agriculture et des forêts, développement économique et social...). Sur de nombreux dossiers actuels, il est évident que l'existence d'un PNR permettrait de mieux organiser notre avenir (multiplication des centrales photovoltaïques dans la garrigue, tourisme, politique culturelle, politique touristique, avenir agricole...). L'association a décidé pour le moment de ne pas s'investir sur ces dossiers, mais elle ne manquera pas de faire connaître ses positions dans le cadre de la préparation de la charte lorsque celle-ci sera en cours de préparation.

Perspectives 2020/2021

L'APREG continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que

- l'association de préfiguration regroupant la grande majorité des communes du périmètre d'étude se concrétise avant la fin de l'année 2020 et les nouvelles échéances électorales (départementales, régionales)
- le réel travail de conception de la charte du PNR puisse commencer en 2021.

L'APREG comptera, comme par le passé, sur la mobilisation de son réseau de membres pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et son adhésion à notre association pour renforcer sa représentativité et sa crédibilité.